

LES PRODUCTEURS
LAITIERS DU CANADA

AUTOMNE
2025

L'ÉCONOMISTE LAITIER



MD



Bienvenue à la dernière édition de *L'Économiste laitier* des Producteurs laitiers du Canada (PLC), qui jette un coup d'œil sur ce qui se passe dans le marché et donne un aperçu de ce à quoi il faut s'attendre dans les mois à venir. Notre objectif? Vous aider à suivre l'évolution du marché des produits laitiers.

Dans cette édition du troisième trimestre de 2025, nous examinons les prix mondiaux des produits laitiers et faisons le point sur le commerce, en examinant les seuils d'exportation établis par l'ACEUM ainsi que les importations de fromage et d'autres produits laitiers clés dans le cadre des accords commerciaux internationaux conclus par le Canada pour l'année laitière 2024-2025. Nous menons également une analyse comparative internationale des prix à la ferme et des prix au détail. Enfin, nous examinons les ventes de produits laitiers sur le marché canadien (vente au détail, restauration et transformation ultérieure).

TABLE DES MATIÈRES

PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS	03
COMMERCE	05
COMPARAISON DES PRIX À LA FERME	11
COMPARAISON DES PRIX AU DÉTAIL	13
TENDANCES DE LA CONSOMMATION SUR LE MARCHÉ CANADIEN	15



MISE À JOUR DES PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS DE BASE

L'indicateur du prix mondial du lait de l'International Farm Comparison Network (IFCN) est une référence pour suivre les tendances du marché mondial des produits laitiers. Les prix mondiaux du lait ont continué à suivre une tendance à la hausse au cours des premiers mois de 2025, passant de 68,21 \$ CA/100 kg de solides du lait corrigé (SLC) en janvier à 73,87 \$ CA/100 kg de SLC en mai, soit une augmentation de 8,3 %. Les prix ont fléchi par la suite en réponse à une reprise de la production mondiale, passant à 67,49 \$ CA/100 kg de SLC en août. Les variations s'expliquent également en partie par une fluctuation des taux de change liés au dollar canadien.

Sur les marchés mondiaux, les prix devraient demeurer relativement stables. On constate un léger fléchissement des prix des produits riches en matières grasses comme le beurre et le fromage, mais l'inverse est vrai pour les produits en poudre, sous l'influence d'une forte demande. La production de lait poursuit sa hausse comparativement à l'année dernière, exerçant une certaine pression sur les prix et suscitant une légère baisse de l'indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN.

Aux États-Unis, le Département de l'Agriculture (USDA) projette une hausse soutenue de la production de lait dans la plupart des grandes régions productrices. Les États-Unis prennent les devants à cet égard du fait de l'augmentation de la taille du cheptel. La Nouvelle-Zélande devrait également accroître sa production en obtenant un rendement plus élevé, sans augmenter la taille du cheptel. Les spécialistes de l'USDA prédisent en outre une reprise dans la production de lait en Argentine, pays touché par une crise économique l'an dernier. L'Union européenne (UE) fait bande à part, car la réglementation environnementale et une faible rentabilité incitent les agriculteurs à réduire leurs troupeaux laitiers.

Le marché du beurre est assujéti à des dynamiques régionales. Dans l'UE, le prix moyen du beurre était de 10,87 \$ CA/kg à la fin août, toujours supérieur au prix de soutien canadien (10,35 \$ CA/kg), mais en baisse par rapport aux sommets précédents, sous l'effet d'une amélioration de l'approvisionnement en composants laitiers.

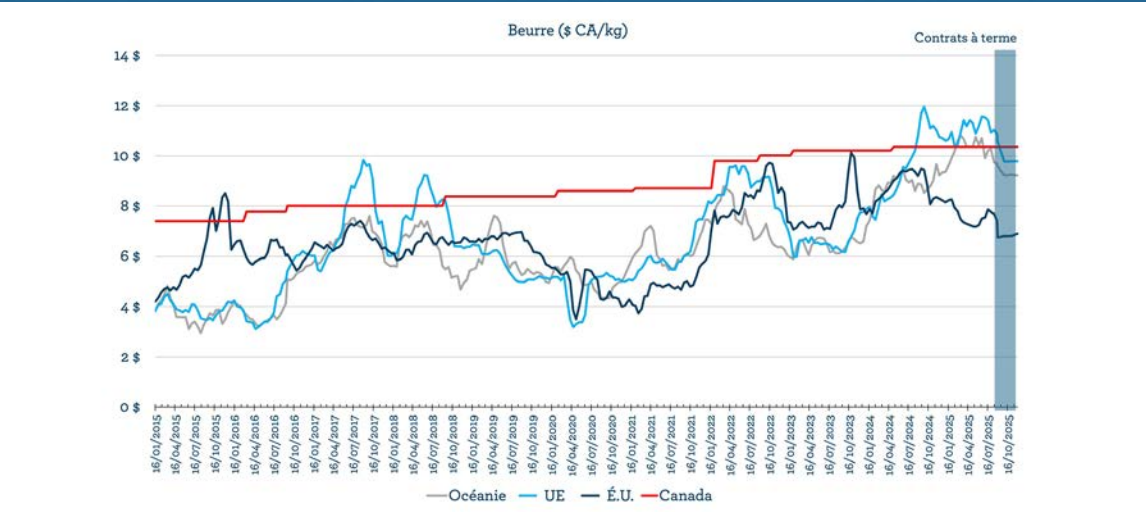
Les contrats à terme s'assouplissent à mesure que les prix élevés se rapprochent des cours mondiaux. Les prix du beurre demeurent fermes, mais sont modérés par une reprise des stocks et une réorientation des transformateurs vers le fromage. Le prix du lait écrémé en poudre (LEP) dans l'UE s'établissait à 3,71 \$ CA/kg en août, soit légèrement moins qu'en Océanie ou aux États-Unis.

En Océanie, les prix du beurre ont atteint 9,70 \$ CA/kg en août, les contrats à terme étant soutenus par un approvisionnement saisonnier favorable et une forte demande pour les produits régionaux. Le LEP s'y vendait 3,75 \$ CA/kg en août, soit légèrement plus que dans l'UE.

Aux États-Unis, les prix du beurre sont toujours faibles, à 7,42 \$ CA/kg. En revanche, les acheteurs y sont prêts à payer un prix plus fort pour le LEP que sur les autres marchés, à 3,89 \$ CA/kg en août 2025. Le cheptel est en augmentation et la production laitière suit la même tendance, mais les tensions commerciales et les droits de douane suscitent une dévaluation du marché. Les exportations demeurent concurrentielles sous l'effet de la faiblesse du dollar américain, mais la croissance est freinée par des contraintes de transformation et une demande imprévisible.

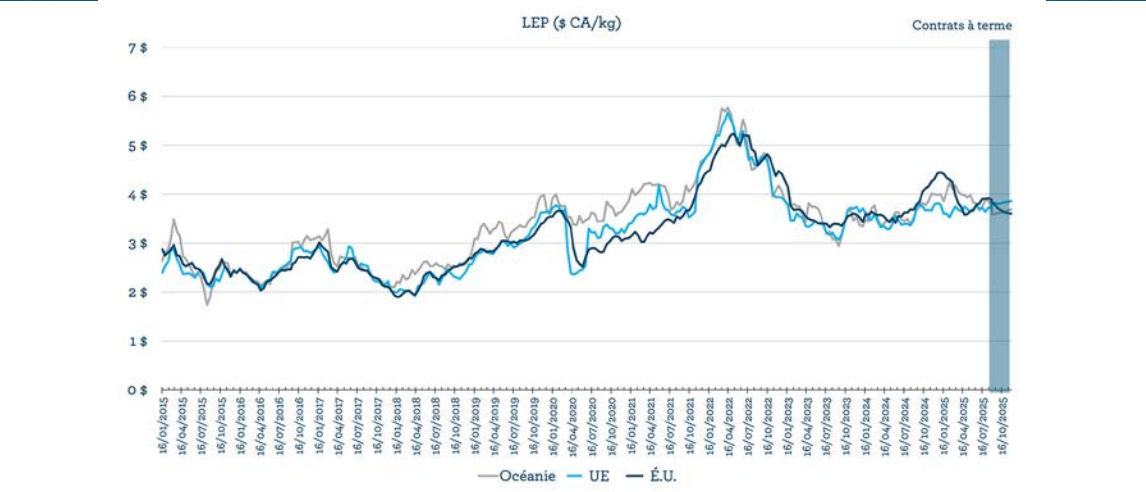
Les prix des solides non gras (SNG) de classe 4A, qui suivent généralement les tendances des marchés mondiaux du LEP, ont augmenté du plancher de 2,52 \$ CA/kg atteint en mai 2024 à 3,46 \$ CA/kg en décembre 2024, avant de subir une nouvelle baisse à 2,71 \$ CA/kg en avril 2025 (voir la figure 2). Les prix ont ensuite repris un peu de vigueur, remontant à 2,98 \$ CA/kg en août. Les prix à terme laissent entrevoir une nouvelle diminution à environ 2,67 \$ CA/kg d'ici décembre 2025. L'évolution des prix dépendra des tendances du marché mondial du LEP, des fluctuations des devises, et des conditions sur le marché intérieur.

FIGURES 1A ET 1B : ÉVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DU BEURRE ET DU LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (LEP)



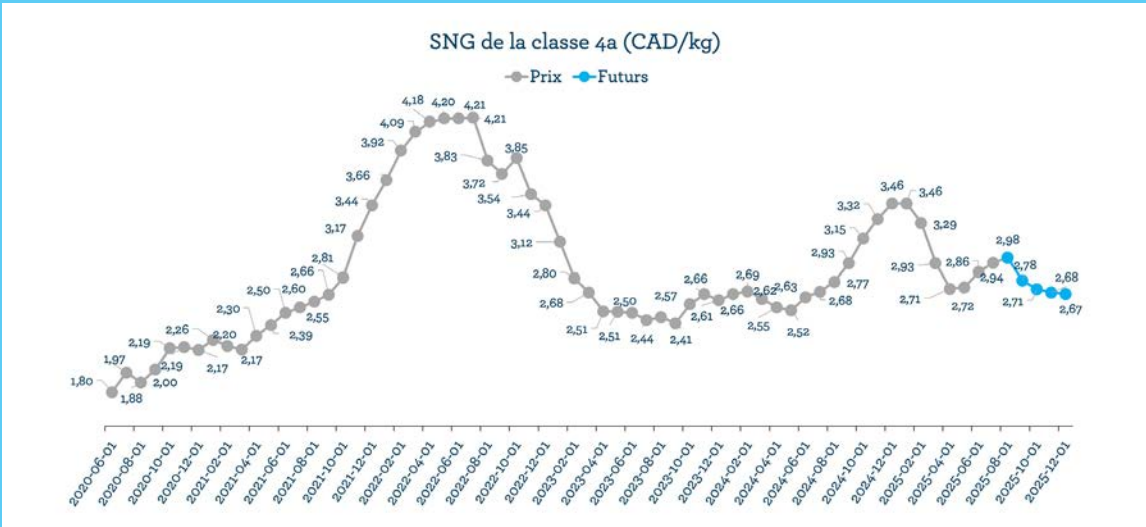
Sources : Calculs effectués par l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les PLC au 5 septembre 2025.

Remarque : Le prix de soutien du beurre indiqué pour le Canada est un prix de référence théorique et ne doit pas être considéré comme le prix réel du beurre transformé sur le marché.



Sources : Calculs effectués par l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les PLC au 5 septembre 2025.

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES PRIX DES SOLIDES NON GRAS (SNG) DE CLASSE 4A



Sources : Agricultural Marketing Service de l'USDA (prix) et CME (contrats à terme) au 5 septembre 2025

Remarque : Les données sur les contrats à terme sont basées sur les prix réglés le jour de bourse précédent.

COMMERCE

Les importations canadiennes de produits laitiers sont régies par des contingents tarifaires (CT), qui fixent un plafond pour les importations de chacun des types de produits. Les CT augmentent généralement d’une année à l’autre, mais ces hausses sont moins prononcées au fur et à mesure que les accords approchent de leur date d’expiration.

FROMAGE

En 2025, les CT totaux pour le fromage sous le régime de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) demeurent stables, à 20 412 tonnes. De même, les CT en vertu de l’Accord économique et commercial global entre le Canada et l’Union européenne (AECG) sont inchangés à leur niveau maximal de 17 700 tonnes. On note également le statu quo en ce qui concerne l’Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), avec un contingent de 24 135 tonnes. En revanche, les CT continuent d’augmenter dans le cadre de l’Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) pour atteindre 12 500 tonnes, en hausse de 20 % comparativement à 2024. Il faut noter qu’un ralentissement important est à prévoir en 2026, les CT sous l’ACEUM n’augmentant que de 1 % conformément aux dispositions régissant les dernières années de l’accord.

Les importations totales de fromage sous les accords de l’OMC devraient atteindre le maximum autorisé au cours de l’année civile 2025, puisque le taux de remplissage s’établit déjà à 60,4 %, soit en hausse comparativement aux 51,6 % enregistrés pour la même période l’an dernier.

Cette section examine les CT et les taux de remplissage dans le cadre des accords commerciaux internationaux pour la période se terminant en juillet 2025. Toutes les données utilisées dans cette analyse proviennent d’Affaires mondiales Canada.

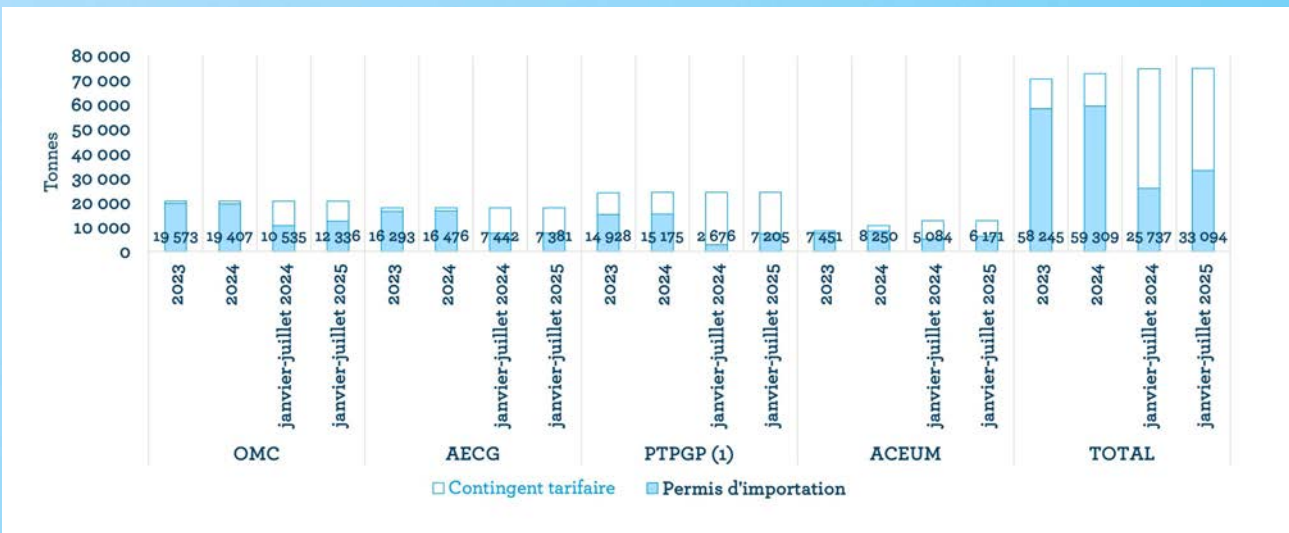
Historiquement, les importations de fromages européens dans le cadre de l’AECG ont été élevées. Le taux de remplissage a atteint 41,7 % de janvier à juillet 2025, correspondant de près aux 42 % enregistrés l’année dernière. Cela indique que, comme lors des années précédentes, les importations se rapprocheront du plafond d’ici la fin de 2025.

Les importations provenant de la région Asie-Pacifique dans le cadre du PTPGP sont en hausse comparativement à la même période l’an dernier. Le taux de remplissage pour le fromage se situait à 29,9 % en juillet 2025, contre 11,1 % en juillet 2024.

On note également une poussée des taux de remplissage sous l’ACEUM. À la mi-année, ce taux atteignait 49,4 %, comparativement à 40,7 % pour la même période en 2024, signalant une augmentation des importations de fromage.

En somme, les importations de fromage sont supérieures à celles enregistrées au cours de la période équivalente l’an dernier. En date de juillet 2025, le Canada avait importé un total de 33 094 tonnes de fromage, contre 25 737 pour la même période en 2024.

FIGURE 3 : IMPORTATIONS TOTALES DE FROMAGE



(1) Pour le PTPGP, le contingent tarifaire et les permis d'importation comprennent le niveau d'accès supplémentaire accordé spécifiquement pour la mozzarella et les fromages préparés (râpés, en poudre ou fondus).

Source : Affaires mondiales Canada



CRÈME

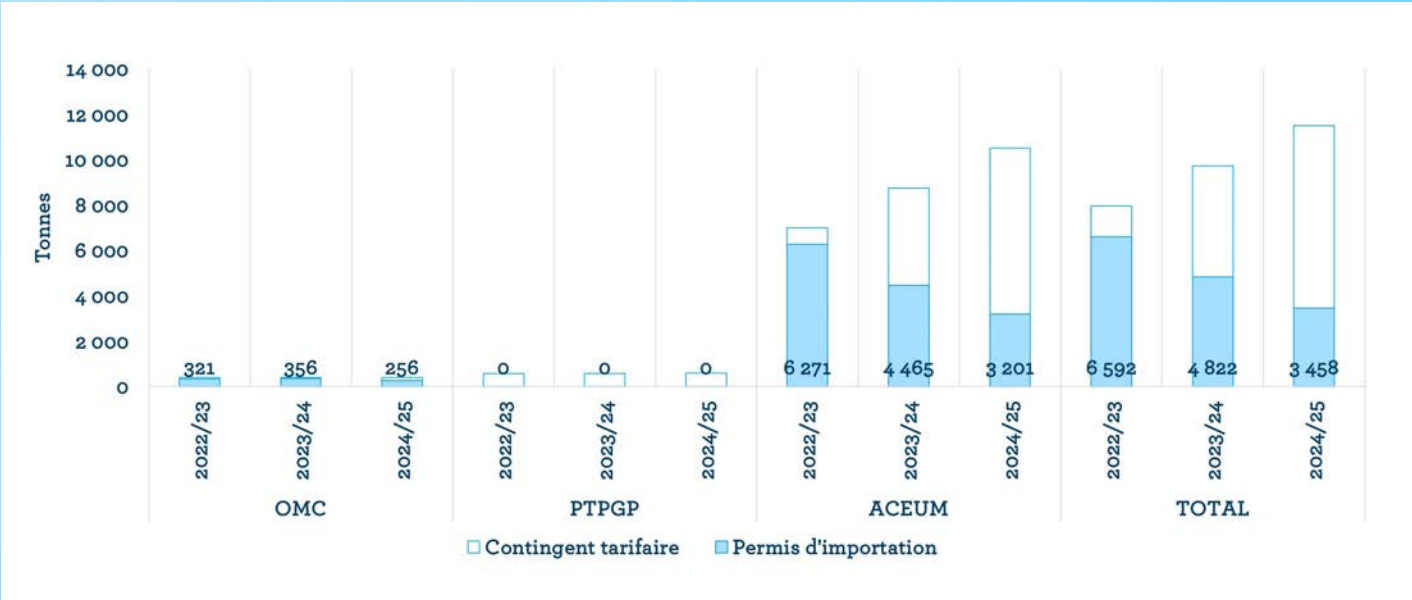
Dans le cadre de l’OMC, le CT canadien pour la crème s’établit à 394 tonnes. Le taux de remplissage a atteint 90,4 % pour l’année laitière 2023-2024, en hausse par rapport au taux de 81,5 % en 2022-2023. Toutefois, ce taux a diminué à 65,1 % en 2024-2025.

Le Canada n’a effectué aucune importation de crème au titre du PTPGP au cours des trois dernières années.

En vertu de l’ACEUM, les CT pour la crème ont augmenté de 20 % au cours de l’année laitière 2024-2025 comparativement à l’année laitière 2023-2024. La hausse ne devrait toutefois être que de 1 % en 2025-2026. Le taux de remplissage en 2024-2025 s’établissait à 30,5 %, marquant une diminution comparativement aux 51 % enregistrés l’année d’avant.

Dans l’ensemble, les importations totales de crème ont diminué, passant de 4 822 tonnes pour l’année laitière 2023-2024 à 3 458 tonnes en 2024-2025.

FIGURE 4 : IMPORTATIONS DE CRÈME



Source : Affaires mondiales Canada

BEURRE

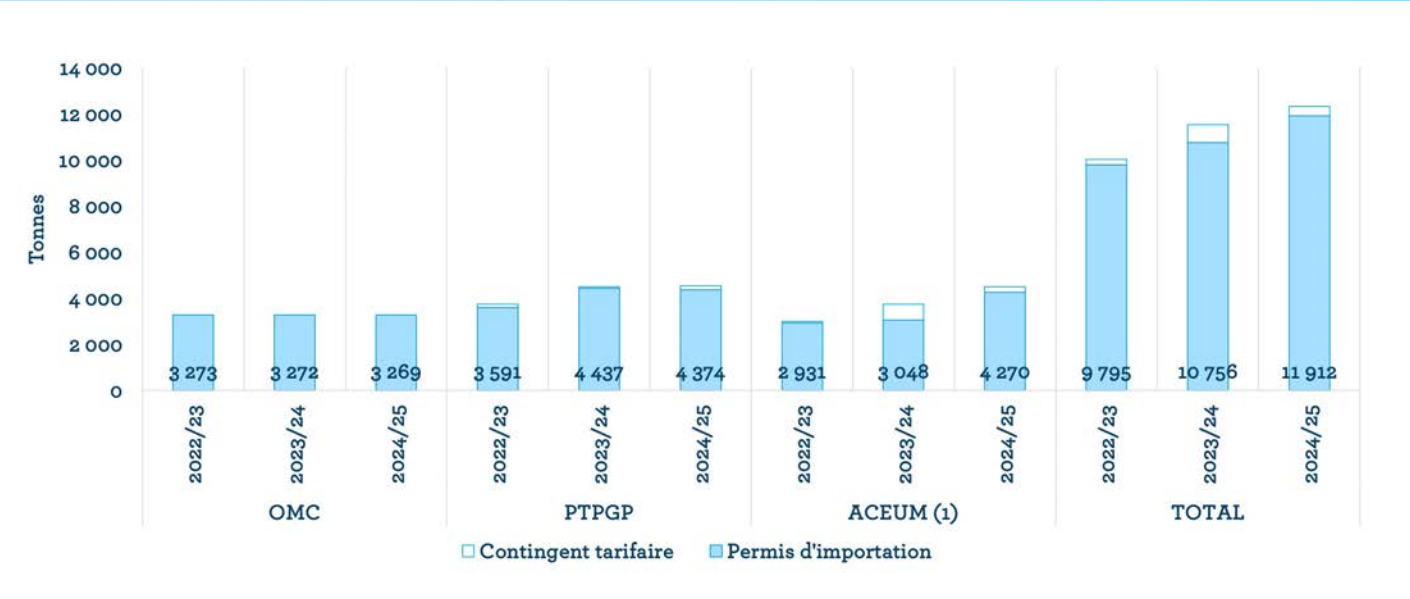
Le CT pour le beurre dans le cadre de l'OMC est le même chaque année, soit 3 274 tonnes. Le taux de remplissage pour le beurre dans le cadre de l'OMC a atteint 99,8 % au cours de l'année laitière 2024-2025, marquant une continuité avec les taux élevés des années précédentes.

Dans le cadre du PTPGP, le CT pour le beurre s'est établi à 96,2 % pour l'année laitière 2024-2025, se rapprochant des 98,6 % atteints l'année précédente.

En vertu de l'ACEUM, les CT pour le beurre ont augmenté de 20 % pendant l'année laitière 2024-2025. Le taux de remplissage cette année (94,9 %) est supérieur à celui de l'année dernière (81,3 %). Sur le plan du volume, le beurre importé est passé de 3 048 tonnes en 2023-2024 à 4 270 tonnes en 2024-2025.

Dans l'ensemble, les importations totales de beurre ont augmenté, passant de 10 756 tonnes en 2023-2024 à 11 912 tonnes en 2024-2025.

FIGURE 5 : IMPORTATIONS DE BEURRE



(1) Pour l'ACEUM, le CT et les permis d'importation s'appliquent au beurre ou à la crème en poudre.
Source : Affaires mondiales Canada





LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE

En vertu du PTPGP, le taux de remplissage pour le lait écrémé en poudre (LEP) a augmenté légèrement, passant de 1,9 % en 2023-2024 à 2,9 % en 2024-2025.

Dans le cadre de l'ACEUM, le taux de remplissage est passé de 3,3 % en 2023-2024 à 11,9 % en 2024-2025. Le volume des importations a plus que quadruplé d'une année à l'autre, passant de 209 tonnes à 890 tonnes.

En tout, les importations de LEP ont atteint 1 112 tonnes au cours de l'année laitière 2024-2025, comparativement à 353 tonnes en 2023-2024.

FIGURE 6 : IMPORTATIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE



Source : Affaires mondiales Canada

LAIT EN POUDRE

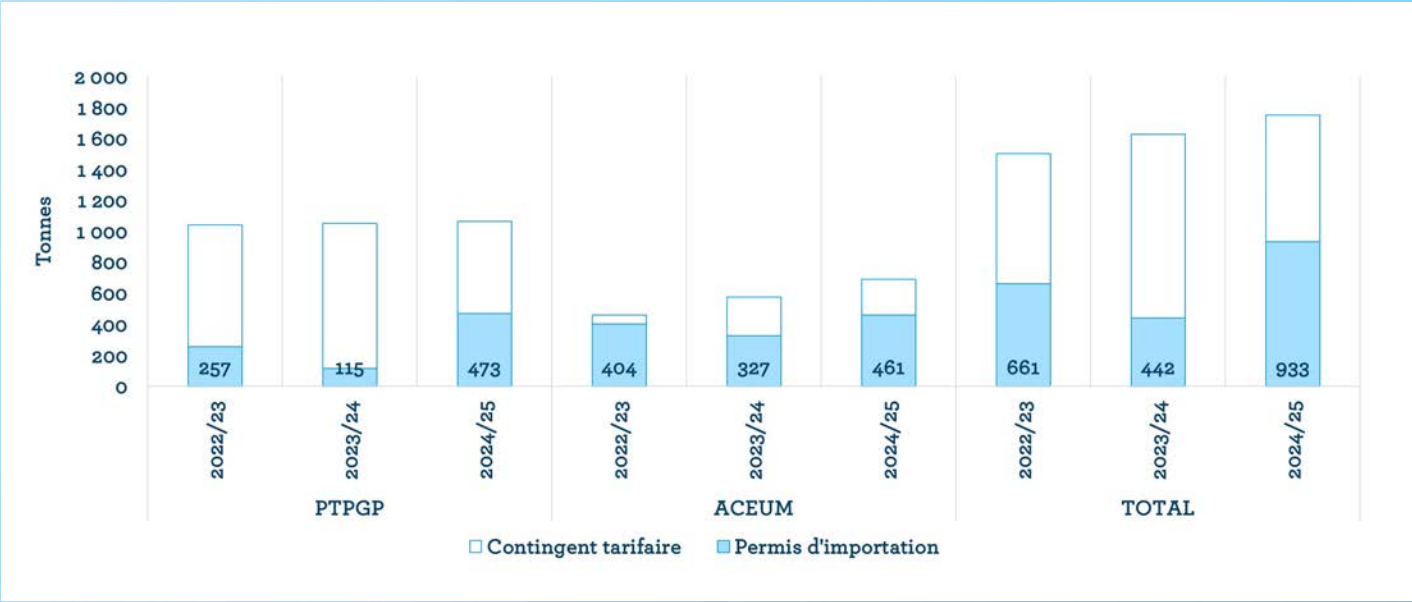
En vertu du PTPGP, le taux de remplissage pour le lait en poudre a augmenté de 10,9 % en 2023-2024 à 46,9 % en 2024-2025.

Cette tendance à la hausse a également été observée dans le cadre de l'ACEUM, le taux de remplissage pour le lait en poudre passant de 56,9 % à 79,9 % d'une année laitière à l'autre.

Le volume des importations de lait en poudre s'établissait à 933 tonnes pour l'année laitière 2024-2025, en hausse comparativement aux 442 tonnes enregistrées en 2023-2024.



FIGURE 7 : IMPORTATIONS DE LAIT EN POUDRE



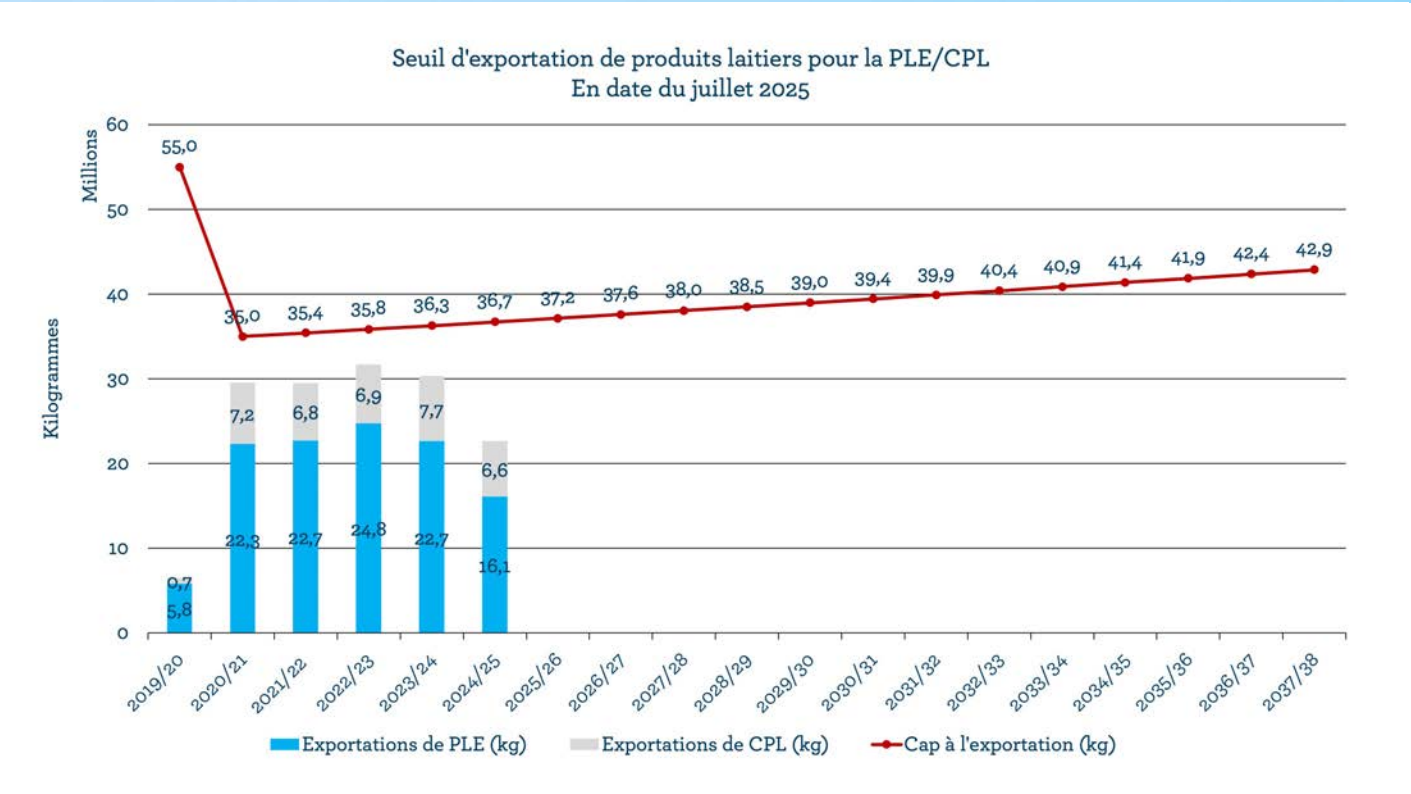
Source : Affaires mondiales Canada

EXPORTATIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE ET DE CONCENTRÉS DE PROTÉINES LAITIÈRES

Les exportations de lait écrémé en poudre (LEP) et de concentrés de protéines laitières (CPL) ont atteint 32,4 millions de kg pour l'année laitière 2023-2024, sous le seuil d'exportation fixé à 36,3 millions de kg. Les exportations comprenaient 7,7 millions de kg de CPL et 22,7 millions de kg de LEP, représentant une légère hausse pour les CPL et une diminution pour le LEP comparativement à l'année précédente.

Au cours de l'année laitière 2024-2025, les exportations ont fléchi à 22,7 millions de kg, une fois de plus sous le seuil de 36,7 millions de kg. Les exportations se composaient de 6,6 millions de kg de CPL et de 16,1 millions de kg de LEP.

FIGURE 8 : EXPORTATIONS DE LEP ET DE CPL



Source : Affaires mondiales Canada



COMPARAISON DES PRIX À LA FERME

Le système de gestion de l'offre favorise la stabilité des prix à la ferme au Canada, en particulier par rapport à d'autres régions. De 2014 à 2024, les prix à la ferme au Canada ont connu un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 1,7 %, inférieur à ceux observés dans l'Union européenne (2,7 %), en Australie (3,3 %) et en Nouvelle-Zélande (2,9 %).

L'indice des prix à la ferme suit l'évolution des prix que touchent les producteurs pour leur lait cru par rapport à janvier 2014. Cet indice a fait l'objet d'une forte volatilité au fil des ans dans les principaux pays exportateurs de produits laitiers. La Nouvelle-Zélande, l'UE, l'Australie et les États-Unis ont tous connu des hausses et des baisses importantes, dont de fréquentes variations de 10 % ou plus. En contraste, les prix à la ferme au Canada sont demeurés plutôt stables, à l'intérieur d'une fourchette beaucoup plus étroite. Les moyennes annuelles montrent une seule augmentation supérieure à 5 % pour l'indice canadien, soit la hausse de 12,8 % de 2021 à 2022 correspondant à la période d'inflation généralisée des coûts à la sortie de la pandémie. Au cours de la même période, les prix à la ferme ont fortement augmenté en Nouvelle-Zélande (19,2 %), en Australie (21,6 %), dans l'UE (36,4 %) et aux États-Unis (35,4 %). Cet exemple particulier illustre bien la stabilité des prix à la ferme au Canada par rapport à d'autres régions (voir la figure 9).

Dans les marchés non réglementés, de telles fluctuations exercent une pression sur les petites fermes laitières, en particulier lorsque les prix à la ferme sont inférieurs aux coûts de production. Il en résulte une consolidation progressive du secteur, les petites fermes cédant leur production au profit de grandes exploitations laitières. De 2014 à 2024, le nombre de fermes laitières au Canada a connu un TCAC de -2,6 %, soit un taux de consolidation largement inférieur à ceux observés aux États-Unis (-5,7 %), dans l'UE (-4,9 %) et en Australie (-4,7 %). Au cours de cette période, la diminution a été moindre en Nouvelle-Zélande, soit -1,3 % annuellement. Cela pourrait s'expliquer par le système néo-zélandais basé sur les pâturages, qui donne lieu à de faibles coûts de production (Rabobank, 2024). Les 10 485 fermes laitières de ce pays sont également de forte envergure, puisque leur cheptel moyen s'établit à 448 vaches (DairyNZ, 2024), soit au-delà de quatre fois plus que la moyenne canadienne de 105 vaches dans 9 256 fermes laitières (CCIL, 2025).

En somme, la gestion de l'offre a atténué les fluctuations des prix à la ferme au Canada. Cette stabilité a contribué à freiner la consolidation dans le secteur, renforçant sa résilience à long terme, la sécurité alimentaire du Canada et les économies du milieu rural.

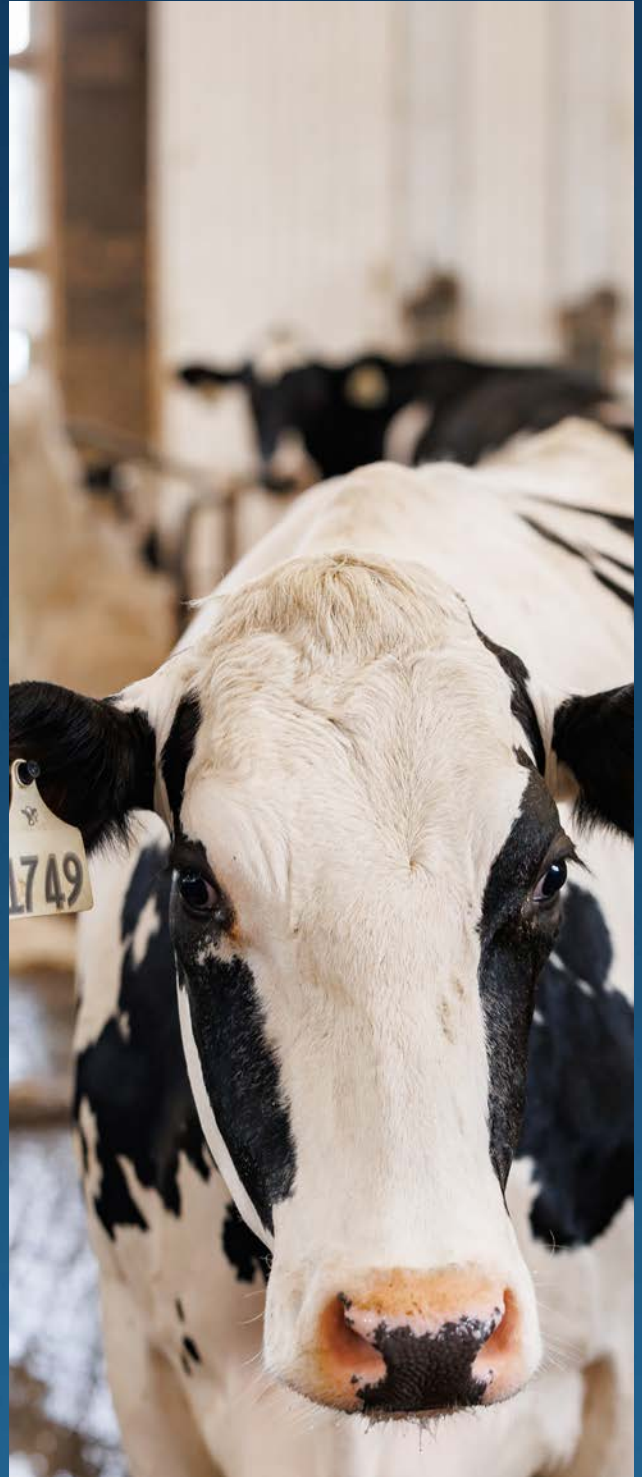
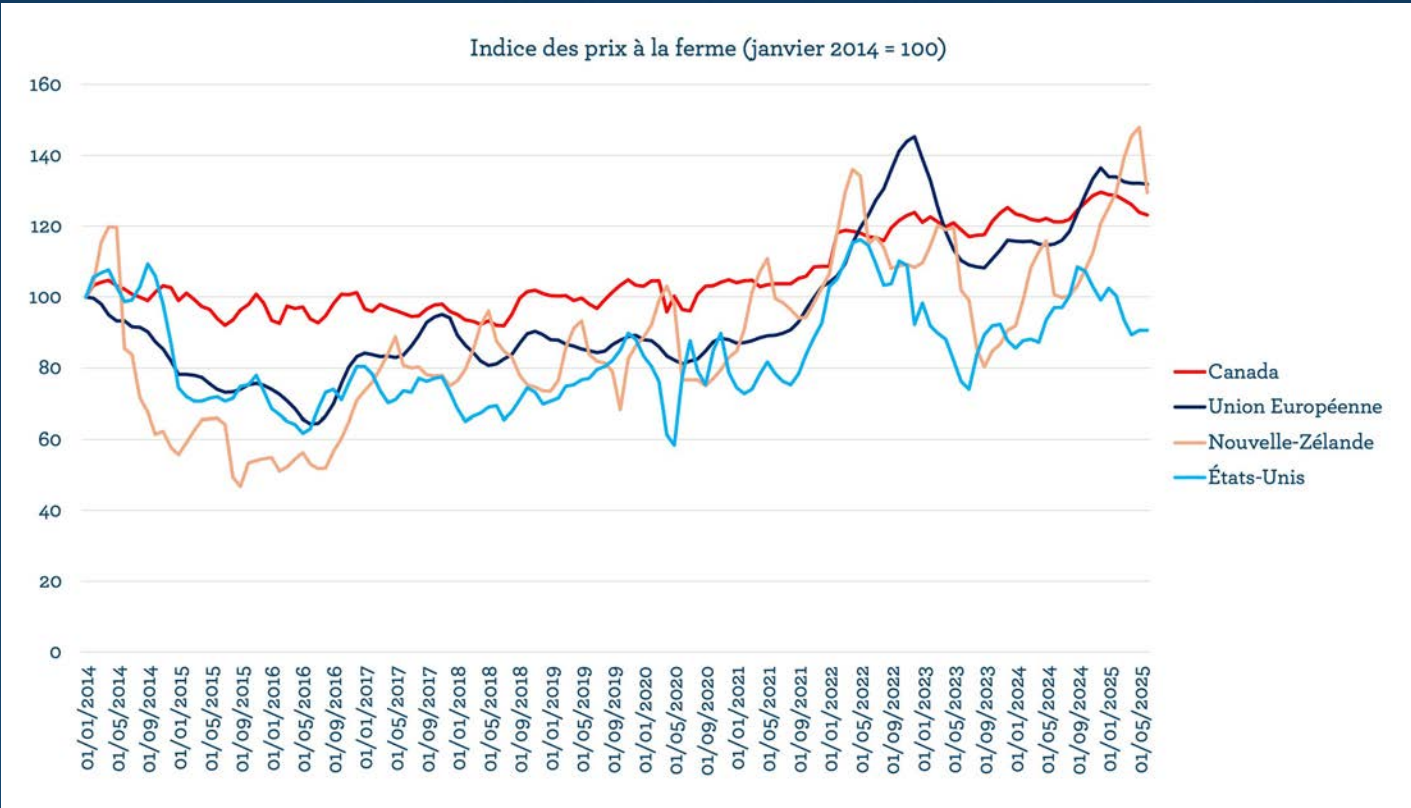


FIGURE 9 : INDICE DES PRIX À LA FERME (2014-2024)



Note : Les prix reflètent les variations en pourcentage des prix du lait à la ferme d'une année à l'autre en monnaie locale.
Sources : Statistique Canada, DCANZ, Fonterra, Dairy Australia, Commission européenne, Eurostat, USDA NASS

TABLEAU 1 : TCAC DES PRIX DU LAIT À LA FERME (2014-2024)

PÉRIODE	CANADA	NOUVELLE-ZÉLANDE	AUSTRALIE	UNION EUROPÉENNE	ÉTATS-UNIS
TCAC 2014-2024	1,7 %	2,9 %	3,3 %	2,7 %	-0,6 %

Note : Les prix reflètent les variations en pourcentage des prix du lait à la ferme d'une année à l'autre en monnaie locale.
Sources : Statistique Canada, DCANZ, Fonterra, Dairy Australia, Commission européenne, Eurostat, USDA NASS

TABLEAU 2 : TCAC DU NOMBRE DE FERMES LAITIÈRES (2014-2024)

PÉRIODE	CANADA	NOUVELLE-ZÉLANDE	AUSTRALIE	UNION EUROPÉENNE	ÉTATS-UNIS
TCAC 2014-2024	-2,6 %	-1,3 %	-4,7 %	-4,9 %*	-5,7 %

*Les données pour l'UE sont limitées. Les données les plus récentes de la Commission européenne datent de 2021. Les données pour les années 2022 à 2024 et le TCAC jusqu'en 2024 sont des estimations fondées sur le TCAC de 2014 à 2021.
Sources : CCIL, DairyNZ, Dairy Australia, Commission européenne, USDA

COMPARAISON DES PRIX AU DÉTAIL

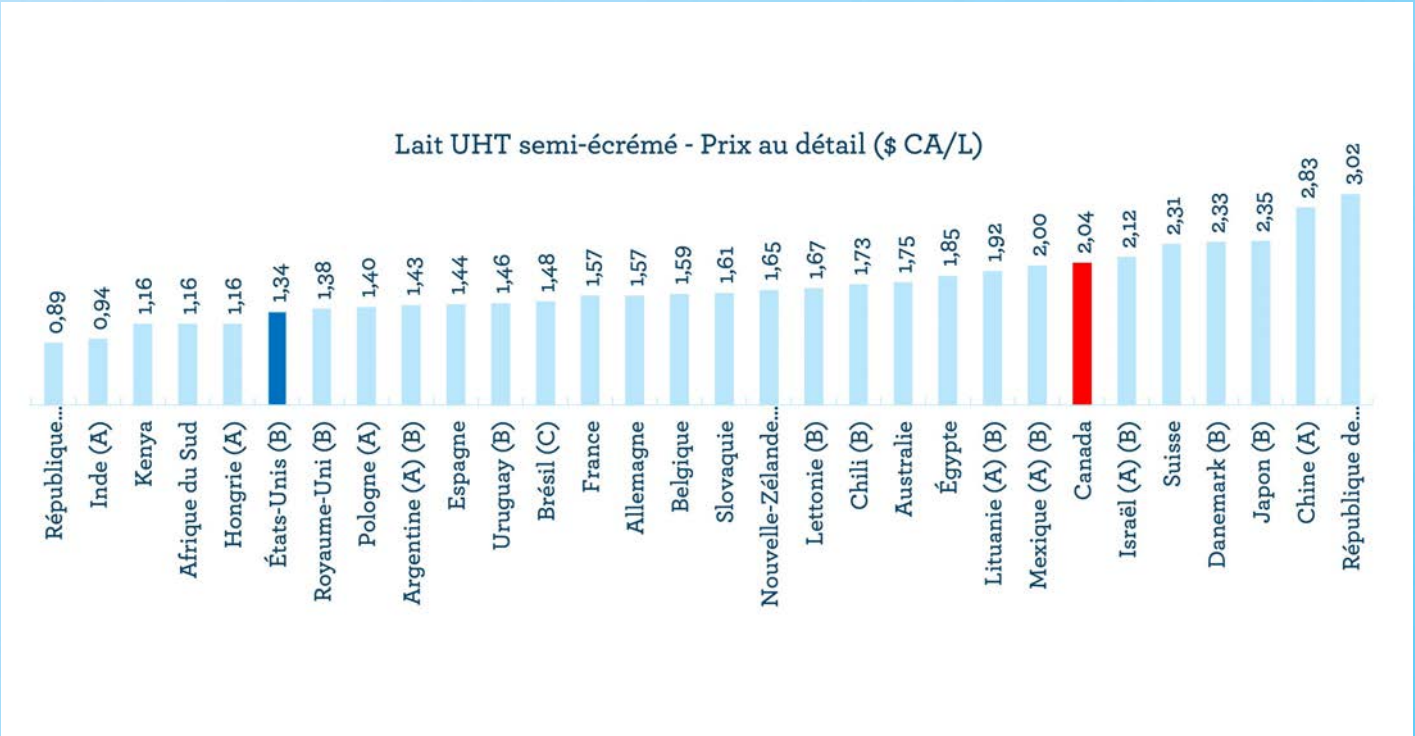
Cette section examine les prix au détail afin de donner un contexte quant à l'abordabilité des principaux produits laitiers canadiens comparativement aux prix en vigueur sur des marchés internationaux.

Au Canada, le prix au détail du lait est légèrement plus élevé que dans de nombreux autres pays, s'élevant à 2,04 \$ CA le litre en 2023. Comme le montre la comparaison des prix du lait semi-écrémé UHT (ultra-haute température) réalisée par la Fédération internationale du lait (FIL), les prix canadiens sont supérieurs à ceux pratiqués notamment aux États-Unis, en France, en Allemagne, en Nouvelle-Zélande et en Australie, mais inférieurs à ceux en vigueur dans des pays comme la Suisse, le Danemark, le Japon et la Chine.

En revanche, les prix au détail du beurre sont inférieurs à ceux de nombre d'autres pays. Le Canada se trouve dans la fourchette inférieure de la gamme mondiale de prix, à 13,34 \$ CA/kg en 2023. Les prix canadiens sont notamment moins élevés qu'aux États-Unis (13,56 \$ CA), en France (15,21 \$ CA) et en Belgique (16,45 \$ CA), mais supérieurs aux prix au détail dans des pays comme la Nouvelle-Zélande (8,49 \$ CA) et l'Australie (10,28 \$ CA).

La tendance est similaire pour les prix au détail du fromage cheddar. En 2023, son prix moyen au Canada était de 13,36 \$ CA le kilo. Les prix au détail étaient plus élevés aux États-Unis (17,33 \$ CA) et au Royaume-Uni (15,42 \$ CA), tandis qu'ils étaient plus bas en Nouvelle-Zélande (10,47 \$ CA).

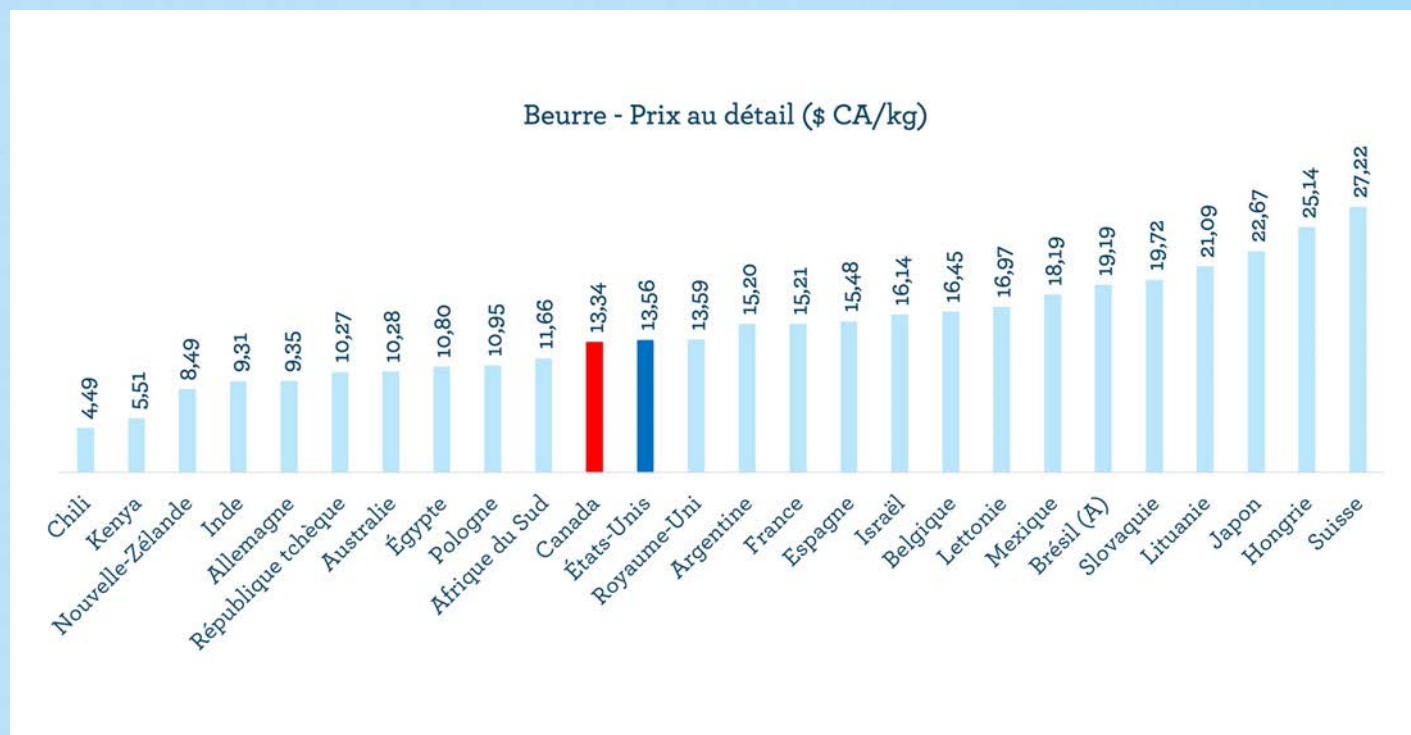
FIGURE 10 : LAIT UHT SEMI-ÉCRÉMÉ – PRIX AU DÉTAIL (\$ CA/L), 2023



Sources : FIL, Banque du Canada

(A) Lait liquide entier. (B) Lait liquide pasteurisé. (C) Prix déflatés aux niveaux de décembre 2023.

FIGURE 11 : BEURRE – PRIX AU DÉTAIL (\$ CA/KG), 2023

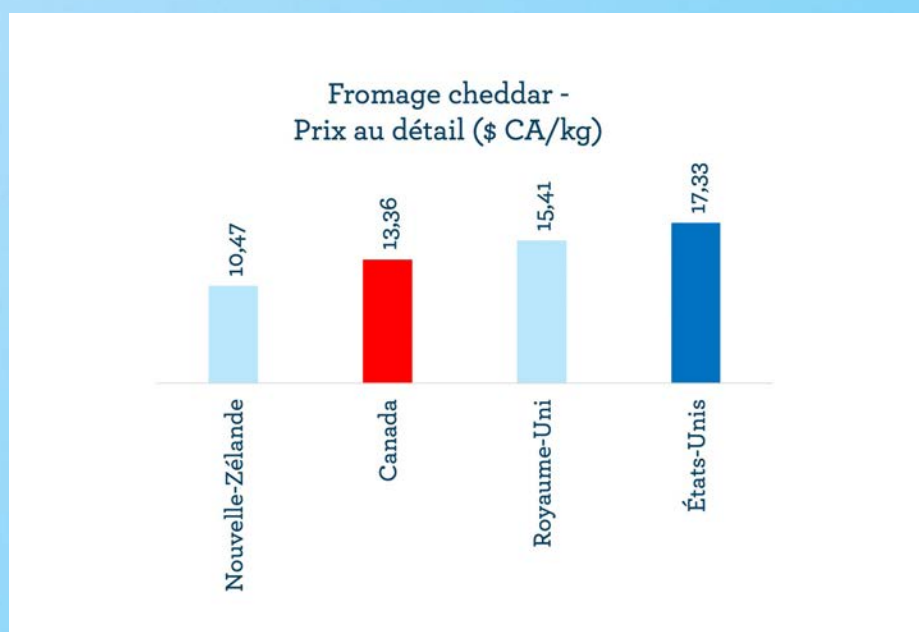


Sources : FIL, Banque du Canada

Note : La teneur en matière grasse laitière (M.G.) pour les pays de l'UE a été fixée à 82 %, conformément aux normes de l'UE.

(A) indique que les prix ont été déflatés aux niveaux de décembre 2023.

FIGURE 12 : FROMAGE CHEDDAR – PRIX AU DÉTAIL (\$ CA/KG), 2023



Sources : FIL, Banque du Canada

TENDANCES DE LA CONSOMMATION SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025, la consommation de produits laitiers a augmenté par rapport à la même période de l'année précédente, le fromage naturel faisant toutefois exception. Les ventes de lait ont crû de 1,5 %, sous l'influence d'une consommation élevée dans le secteur des hôtels, des restaurants et des services alimentaires en établissement (HRI). En parallèle, les ventes de boissons d'origine végétale ont été touchées par des prix en hausse et un épisode de contamination à la bactérie *Listeria* à l'été 2024, incitant les consommateurs à opter pour le lait. La consommation de crème et de beurre a respectivement augmenté de 0,7 % et 2,5 %. À l'inverse, la consommation de fromage naturel a connu une baisse de 1 % comparativement à l'année précédente. L'augmentation de 5,6 % de la consommation de yogourt s'explique partiellement par l'adoption de formats plus grands.

La forte croissance démographique n'est certainement pas étrangère à l'augmentation globale de la consommation de produits laitiers. À mi-chemin de la période à l'étude, la population canadienne était en hausse de 1,8 %.

Le gouvernement du Canada a récemment resserré ses politiques d'immigration, mais les niveaux élevés de nouveaux arrivants depuis 2022 ont fait augmenter la taille du marché de consommation.

La conjoncture économique continue d'exercer une influence négative sur les dépenses par habitant. L'inflation alimentaire continue de ralentir par rapport aux niveaux élevés enregistrés en 2023, mais d'autres pressions financières — comme la hausse des taux d'intérêt hypothécaires et la faible croissance du revenu disponible — influencent la façon dont les consommateurs font leurs achats alimentaires. Par exemple, des consommateurs délaissent les épiceries traditionnelles et se tournent vers les bannières à rabais, les grandes surfaces et les clubs-entrepôts pour profiter de prix plus bas. De même, les données de Statistique Canada indiquent que les ventes des restaurants à service complet, impliquant généralement des dépenses plus élevées, sont en baisse par rapport aux années précédentes, tandis que les ventes des établissements de restauration à service limité sont en hausse. Les consommateurs font de tels choix pour soutenir leur niveau de consommation en dépit de pressions financières.

MARCHÉ CANADIEN

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2025 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE	SOURCE	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)		TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
	Produit laitier	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2025	Lait (litres)	1,5 %	0,1 %	76,5 %	6,4 %	23,5 %
	Crème (litres)	0,7 %	1,0 %	39,8 %	0,5 %	60,2 %
	Yogourt réfrigéré (kg)	5,8 %	5,9 %	94,9 %	4,2 %	5,1 %
	Fromage naturel (kilograms)	-1,0 %	2,6 %	56,5 %	-5,3 %	43,5 %
	Beurre (Kg)	2,5 %	2,1 %	58,2 %	3,1 %	41,8 %

Note

- 1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
- 2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
- 3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les ré-exportations ne sont pas comprises dans le marché total.
- 4. Marché des HRI = Marché total - marché de détail - classe 5
- 5. Marché des HRI - les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
- 6. Ne tient pas compte des achats frontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

MARCHÉ CANADIEN PAR PERSONNE

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN JUIN 2025 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE	SOURCE	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)		TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
	Produit laitier	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2025	Lait (litres)	-0,3 %	-1,7 %	76,5 %	4,5 %	23,5 %
	Crème (litres)	-1,1 %	-0,8 %	39,8 %	-1,3 %	60,2 %
	Yogourt réfrigéré (kg)	3,9 %	4,0 %	94,9 %	2,3 %	5,1 %
	Fromage naturel (kilograms)	-2,8 %	0,8 %	56,5 %	-7,0 %	43,5 %
	Beurre (Kg)	0,7 %	0,3 %	58,2 %	1,2 %	41,8 %

Note

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les ré-exportations ne sont pas comprises dans le marché total.
4. Marché des HRI = Marché total - marché de détail - classe 5
5. Marché des HRI = les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
6. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

LAIT

Dans l'ensemble du marché, les ventes de lait ont augmenté de 1,5 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025 par rapport à la même période l'année précédente, sous l'influence de la croissance démographique. La consommation totale de lait par personne était en baisse de 0,3 %.

Au détail, les ventes de lait ont légèrement augmenté de 0,1 % par rapport à l'année précédente, représentant 76,5 % du marché total. Dans cette catégorie, les ventes de lait entier ont continué de croître, tandis que le déclin des ventes de lait à 1 % et 2 % de matières grasses a ralenti. De plus, une forte croissance a été observée dans les produits laitiers sans lactose, biologiques et ultrafiltrés.

Les boissons d'origine végétale ont continué à perdre des parts de marché, représentant désormais 8,2 % des ventes au détail totales. Comme mentionné plus haut, les consommateurs adoptent de nouvelles habitudes en raison des prix élevés de ces boissons et des conséquences durables d'un rappel décrété en juillet 2024.

Une grande partie de la croissance du marché total pour le lait provient du secteur des HRI ainsi que de la transformation ultérieure, où les ventes ont augmenté de 6,4 % par rapport à l'année précédente, représentant 23,2 % du marché total. La hausse dans le secteur des HRI est probablement liée à l'évolution des habitudes de consommation, car davantage de personnes ont travaillé plus de jours au bureau que l'année précédente, entraînant une augmentation de la consommation hors domicile. On a également constaté une augmentation de la quantité de produits laitiers utilisés dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure.

CRÈME

La consommation totale de crème a augmenté de 0,7 % au cours des 12 mois se terminant en juin 2025 comparativement à la même période l'année précédente. Toutefois, par personne, cela représente une baisse de 1,1 %.

Sur le marché de détail, qui représente 39,8 % du marché total, les ventes ont augmenté de 1 % au cours de cette période. Les ventes de crème au détail ont continué d'augmenter progressivement. Comme pour les autres produits laitiers, la croissance des ventes au détail continue de bénéficier de l'augmentation de la population et d'une inflation alimentaire moindre que celle des dernières années. Tout comme pour le lait vendu au détail, la crème à plus forte teneur en matières grasses stimule les ventes.

La consommation de crème hors commerce de détail occupe désormais 60,2 % du marché total. Les ventes sur les marchés des HRI et de la transformation ultérieure ont augmenté de 0,5 % par rapport à l'année précédente, marquant une tendance soutenue et positive.



YOGOURT RÉFRIGÉRÉ

Sur l'ensemble du marché, les ventes de yogourt réfrigéré ont augmenté de 5,8 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025, par rapport à la même période en 2024. Comme pour les autres produits laitiers, la croissance démographique a contribué à cette augmentation. Cependant, la consommation par personne de yogourt a augmenté de 3,9 % par rapport à la même période en 2024, ce qui suggère que d'autres facteurs influençant les habitudes de consommation individuelles sont présents.

Les ventes au détail représentaient 94,9 % de la part de marché totale du yogourt au cours de cette période. Les ventes au détail ont augmenté de 5,9 %, expliquant la majorité de la hausse de la consommation de yogourt. Cette croissance a été stimulée par plusieurs facteurs, notamment le passage à des formats de yogourt plus grands et abordables qui suscitent une consommation plus élevée étant donné que les portions ne sont pas limitées. De plus, les consommateurs achètent davantage de yogourts nature et de yogourts à teneur élevée en protéines dans le commerce de détail.

Dans l'ensemble des autres marchés, les ventes de yogourt ont augmenté de 2,3 % comparativement à l'an dernier, pour atteindre 5,1 % du marché total. Le secteur des HRI a suscité la plus grande part de cette croissance à l'extérieur de la vente au détail. Enfin, le yogourt utilisé dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure continue de représenter une petite part du marché.

FROMAGE NATUREL

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025, la consommation de fromage naturel a décliné de 1 %. La consommation de fromage naturel par personne a diminué de 2,8 %, soit le déclin le plus prononcé parmi les produits laitiers comparativement à l'année dernière.

La perte de vitesse dans la consommation de fromage se manifeste à l'extérieur de la vente au détail, soit 43,5 % du marché total pour le fromage naturel. La diminution est particulièrement marquée pour les ventes de fromage naturel dans le secteur des HRI comparativement à la même période de l'année précédente, même si cette tendance est atténuée en partie par l'augmentation des volumes de ventes pour le fromage naturel dans la classe 5 destiné à la transformation ultérieure.

Les ventes au détail ont augmenté de 2,6 % au cours de cette période, représentant 56,5 % de la consommation de fromage naturel au Canada. Le ralentissement de la croissance des prix du fromage au détail a contribué à une augmentation de la consommation par personne de fromage naturel au détail par rapport aux autres segments du marché total. Les ventes par personne de fromage naturel ont légèrement diminué de 0,3 % par rapport à l'année précédente.

En outre, le fromage cottage a connu une forte croissance des ventes au détail, avec une augmentation de 26,7 % au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025. Cette augmentation pourrait s'expliquer par l'intérêt croissant porté au fromage cottage sur les réseaux sociaux en tant qu'ingrédient nutritif et à forte teneur en protéines utilisé dans de nombreuses recettes. Le fromage cottage représente désormais 9,3 % de tous les fromages naturels achetés au détail.

Les ventes au détail de fromage naturel préemballé importé ont augmenté au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025. Cela correspond à une augmentation des importations de produits fromagers par rapport à la même période se terminant en juin 2024.



BEURRE

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025, la consommation de beurre a augmenté de 2,5 % comparativement à la période précédente. Les ventes ont augmenté de 0,7 % par habitant.

Dans le secteur de la vente au détail, représentant une tranche de 58,2 % du marché, les ventes de beurre ont connu une hausse de 2,1 % comparativement à la même période l'an dernier. Cet écart s'explique par une diminution des prix de vente au détail pendant la période précédente de 52 semaines. On note également une augmentation de la part de marché du beurre, ce dernier représentant maintenant 54,3 % des ventes totales (en kilogrammes) dans la catégorie « beurre et substituts solides » contre 52,1 % il y a un an. De plus, les produits à base de beurre clarifié/ghee, qui ont une teneur en matières grasses plus élevée que celle du beurre, sont de plus en plus présents sur les rayons des magasins de détail, compte tenu de la demande accrue de la part des nouveaux immigrants. Ils représentent désormais 2,1 % de la catégorie « beurre et substituts solides ».

La part de marché du beurre hors commerce de détail a augmenté de 3,1 % par rapport à l'année dernière et occupe maintenant 41,8 % du marché total du beurre. Cette augmentation s'explique principalement par l'utilisation de produits à base de beurre dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure.

CONCLUSION

Après une hausse ponctuelle pendant les premiers mois de 2025, les prix mondiaux du lait sont revenus aux niveaux où ils se trouvaient au début de l'année. Les marchés du beurre et du fromage tournent quelque peu au ralenti, mais la forte demande de lait en poudre contribue à ce que les prix d'ensemble se maintiennent. On s'attend à une stabilité relative des prix, en dépit des tensions géopolitiques et du climat d'incertitude.

Depuis le début de 2025, les importations totales de fromage ont augmenté comparativement à la même période l'an dernier. Toujours en matière de commerce, les importations totales de beurre, de lait écrémé en poudre (LEP) et de lait en poudre ont augmenté au cours de l'année laitière 2024-2025 comparativement à celles enregistrées en 2023-2024. Les importations totales de crème ont légèrement fléchi pour l'année laitière 2024-2025 comparativement à l'exercice précédent. Enfin, pendant l'année laitière 2024-2025, le Canada a exporté 22,7 millions de kg de LEP et de concentrés de protéines laitières (CPL), soit sous le seuil fixé à 36,7 millions de kg et en baisse comparativement à l'année laitière 2023-2024.

Le système de gestion de l'offre est garant de stabilité des prix à la ferme, comparativement aux tendances ailleurs dans le monde. De 2014 à 2024, l'augmentation annuelle des prix à la ferme n'était que de 1,7 % au Canada, soit beaucoup moindre que la hausse observée dans l'Union européenne, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le contexte canadien stable s'est révélé peu propice à la consolidation et a permis aux fermes familiales de tirer leur épingle du jeu. À l'inverse, les pays où les prix fluctuent plus fortement ont connu un taux de consolidation plus fort et un transfert de la production vers de grandes exploitations.

En 2023, les prix au détail du lait canadien étaient légèrement supérieurs à ceux en vigueur dans d'autres pays, tandis que le beurre et le cheddar canadiens se vendaient à un prix inférieur.

Au cours de la période de 12 mois se terminant en juin 2025, la consommation totale de produits laitiers au Canada a augmenté dans toutes les catégories, sauf celle du fromage naturel.

Si vous avez des suggestions de sujets pour les prochaines éditions de l'Économiste laitier, nous vous invitons à les envoyer à communications@dfc-plc.ca.



Auteurs

Julia Trottier, analyste, équipe Politiques et commerce, PLC

Christopher Kimmerer, analyste, équipe Politiques et commerce, PLC

Yves Ngorbo, responsable, Politique domestique et commerce international, PLC

